

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédit photo : X-Tu Architectes - Paris

## Cité des civilisations du vin AQUITAINE

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Aquitaine  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FONDS

Ville de Bordeaux

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**75 191 751 €**

Montant FEDER obtenu  
**12 000 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Dossier approuvé en décembre  
2012

### MONTAGE FINANCIER

Fondation reconnue d'utilité  
publique

### CONTACTS

Agnès Van Ginneken  
**MAIRIE DE BORDEAUX**

Didier Grandpré  
Violaine Boyé  
**SGAR**

Fin 2014, le 1er équipement de loisirs culturels dédié aux civilisations du vin ouvrira ses portes à Bordeaux. La cité des civilisations du vin rejoint la catégorie des grands équipements de loisirs culturels, entre parc à thème et musée traditionnel, entre divertissement et diffusion scientifique et culturelle.

Le futur équipement de plus de 10 000 m<sup>2</sup> utiles sera un véritable lieu à vivre. A la frontière entre découverte culturelle, diffusion scientifique et divertissement, il sera avant tout un lieu de transmission des valeurs et du patrimoine du vin.

La cité des civilisations du vin sera un lieu innovant tant dans sa forme que dans son contenu. Il invitera le visiteur à un voyage insolite dans l'espace et le temps, à la découverte des relations entre vin et civilisation.

Le projet est porté par la Ville de Bordeaux. Il s'articule à la fois autour d'une démarche touristico-culturelle, d'une volonté de vulgarisation scientifique et sur un objectif de développement économique territorial fort pour la filière viti-vinicole.

### Réussir son financement FEDER



Un travail très en amont avec la Commission européenne

*Mairie de Bordeaux*



# LES

### du MONTAGE du dossier

- formation d'une équipe projet très professionnelle
- AMO pour la préparation des documents (Annexe XXI et ACA)
- une très grande interaction entre le porteur de projet et son AMO



### du SUIVI du projet

- un pilotage serré et très professionnel du projet

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)
- argumentaire d'aide d'Etat basé sur le concept de Service d'intérêt Économique Général (SIEG) qui a convaincu la DG Concurrence



Cette étude est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédit photo : X-Tu Architectes - Paris

## Le numérique au service des girondins AQUITAINE

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Aquitaine  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FOND

Syndicat mixte Gironde  
numérique

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**154 983 860 €**

Montant FEDER obtenu  
**12 400 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Projet approuvé en juin 2010

### MONTAGE FINANCIER

Partenariat public privé

### CONTACTS

Yann Breton  
Directeur  
GIRONDE NUMÉRIQUE

Didier Grandpré  
Violaine Boyé  
SGAR

Partant du constat d'une carence effective en matière d'offre de services très haut débit à destination des zones d'activités économiques et plus gravement encore, de simples accès au haut débit primaire (512 kbits) pour des populations situées dans des zones blanches, le Syndicat mixte gironde numérique s'est engagé dans un projet d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques dans le cadre de l'article L1425-1 du CGCT.

Le «numérique au service des girondins» est donc un projet de déploiement massif des services numériques à destination des citoyens, collectivités, établissements publics et entreprises girondines par l'intermédiaire de l'établissement et de l'exploitation d'un réseau départemental d'initiative publique de couverture des zones blanches en haut débit, des Zones d'Activité Economique en très haut débit et des établissements publics girondins.

### Réussir son financement FEDER

Réaliser une étude de faisabilité sérieuse en amont du projet  
qui servira de feuille de route au grand projet

*Gironde numérique*

# LES

#### du MONTAGE du dossier

- une étude de faisabilité très complète qui a servi de feuille de route à l'ensemble du projet.
- la constitution d'une équipe projet très professionnelle et suffisamment nombreuse
- une grande interaction entre le porteur de projet et l'autorité de gestion

#### du SUIVI du projet

- une grande interaction entre le porteur de projet et l'autorité de gestion.
- bonne relation avec le partenaire privé (France télécom)

#### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)
- grande proximité entre le porteur de projet et l'autorité de gestion



Cette étude est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : CG du Puy-de-Dôme

## Aménagement du site du Puy de Dôme (phase 2) AUVERGNE

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Auvergne  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FONDS

Conseil Général du Puy-de-Dôme

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**81 063 911 €**

Montant FEDER obtenu  
**12 000 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Dossier approuvé en septembre 2009

### MONTAGE FINANCIER

Délégation de service public

### CONTACTS

Yannick Romanaz  
SGAR

Philippe Morge  
Pôle Grand Site  
CG Puy-de-Dôme

Le grand projet consiste à l'aménagement du site du puy de Dôme afin de préserver et de valoriser ce patrimoine naturel remarquable. Il s'inscrit dans un grand projet soutenu par l'Etat «opération grand site du Puy de Dôme», qui comprend trois phases. Le financement, demandé à travers la procédure grands projets, concerne la réalisation de la deuxième phase. Il s'agit de l'aménagement des accès du site dans une perspective de développement durable et de la mise à niveau de l'accueil vis-à-vis des standards de sites européens de même renommée.

Le projet de réorganisation de l'accès au sommet du puy de Dôme consiste à faire du puy de Dôme le premier «grand site de France» majoritairement écologique en supprimant l'accès routier et en le remplaçant par la mise en place de cheminements piétonniers et par un train panoramique à crémaillère, alimenté par électricité, permettant, d'accéder au sommet toute l'année, en toute sécurité et sans production de bruit et de pollution.

### Réussir son financement FEDER



Les relations entre le porteur de projet et l'autorité de gestion doivent commencer très en amont, dès le début du projet

*Conseil Général du Puy-de-Dôme*



# LES



### du MONTAGE du dossier

- AMO pour la préparation des documents (Annexe XXI et ACA)
- très bonne interaction entre l'autorité de gestion et le porteur de projet
- professionnalisme des ressources humaines dédiées au projet

### du SUIVI du projet

- projet très bien documenté car la procédure nationale pour les projets de transport est très lourde

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)



# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédit photo : Grand Dijon

## Tramway du grand Dijon BOURGOGNE

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Bourgogne  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FONDS

Grand Dijon

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**398 900 000 €**

Montant FEDER obtenu  
**5 555 704 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Approuvée

### MONTAGE FINANCIER

Délégation de service public

### CONTACTS

Christine Gibrat  
Emilie Bordeloup  
SGAR

Le projet de tramway de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise (Grand Dijon), est constitué de trois branches desservies par deux lignes de tramway. Ces deux lignes représentent 20 kilomètres de lignes exploitées sur 18,9 km d'infrastructures qui comporte 35 stations, dont deux en commun pour les deux lignes. La ligne de tramway A relie le Parc Valmy à Chenôve, via le centre de Dijon (11,5 km et 21 stations), la ligne B du tramway assure quant à elle la liaison Gare de Dijon Ville – Quetigny également via le centre de Dijon (8,5 km et 16 stations).

Le projet de tramway de l'agglomération dijonnaise s'inscrit dans une approche de la ville qui répond aux nouvelles exigences de l'aménagement durable. Ces deux lignes de tramway portent une double vocation de transport et d'outil d'aménagement urbain, reflet de l'imbrication des politiques de déplacement et d'urbanisme menées par le Grand Dijon.

Réussir son financement FEDER



Travailler main dans la main avec l'autorité de gestion  
Grand Dijon



# LES



### du MONTAGE du dossier

- AMO pour la préparation des documents (Annexe XXI et ACA)
- Très bonne interaction entre l'autorité de gestion et le porteur de projet
- formation d'une équipe projet très professionnelle

### du SUIVI du projet

- projet très bien documenté car la procédure nationale pour les projets de transport est très lourde

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)



# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : RFF

## Amélioration des liaisons ferroviaires Rennes-Brest et Rennes-Quimper **BRETAGNE**

### **AUTORITE DE GESTION**

Préfecture de la région Bretagne  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### **BENEFICIAIRE DES FONDS**

Réseau Ferré de France

### **INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE**

Montant global de l'investissement  
**258 879 789 €**

Montant FEDER obtenu  
**98 892 079 €**

### **ETAT DE LA CANDIDATURE**

Approuvée en août 2008

### **MONTAGE FINANCIER**

100% public

### **CONTACTS**

Jean-Marc Chesnel  
**SGAR**

Arnaud Godart  
**RFF**

Gilles Roquinarc'h  
**RBRQ**

L'opération d'amélioration des liaisons Rennes – Brest et Rennes – Quimper s'inscrit dans un contexte de complémentarité à la ligne nouvelle à grande vitesse Bretagne – Pays de la Loire (LGV Paris – Le Mans prolongée jusqu'à Rennes). Le projet global visant à « mettre Brest et Quimper à 3 heures de Paris », mais aussi « Paris à 3 heures de Brest et Quimper », constitue une priorité partagée par l'ensemble des acteurs politiques et socio-économiques bretons : il conditionne l'avenir du territoire dans son ensemble, et le maintien de son dynamisme démographique et économique.

Le grand projet d'amélioration des liaisons Rennes-Brest et Rennes-Quimper comprend les principaux travaux d'infrastructure suivants : travaux de voie et de terrassement ; ripages de courbes ; travaux sur des ouvrages d'art existants ; suppressions de passages à niveau, adaptations des installations de sécurité ; adaptations des installations de traction électrique ; modifications des traversées en gare.

Réussir son financement FEDER



Travailler main dans la main avec l'autorité de gestion

RFF



# LES



### **du SUIVI du projet**

- grande interaction entre le porteur de projet et l'autorité de gestion

### **du MONTAGE du dossier**

- les grands projets de transport sont déjà très cadrés au niveau national (toutes les études sont requises par la procédure nationale)
- formation d'une équipe projet très professionnelle

### **de l'INSTRUCTION**

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)



Cette étude est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : Michel Couquil

## Tramway de Brest BRETAGNE

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Bretagne -  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FONDS

Brest Métropole Océane

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**322 360 000 €**

Montant FEDER obtenu :  
**15 450 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Projet approuvé en juin 2011

### MONTAGE FINANCIER

Délégation de service public

### CONTACTS

François Keraval  
**BREST MÉTROPOLE Océane**

Lionel Yven  
**MISSION TRAMWAY**

Jean-marc Chesnel  
**SGAR**

Didier Hervé  
**PREFECTURE  
DU FINISTÈRE**



Le projet porte sur la création d'une ligne de tramway au cœur de la communauté urbaine de Brest. Traversant l'agglomération sur son axe majeur Est/Ouest, la voirie de 14,3 km est réservée à la circulation des rames de tramway. Equipée de 28 stations, la construction de la ligne a donné lieu à un aménagement de façade à façade. Mais plus qu'un simple projet de transport, le tramway de Brest constitue l'épine dorsale d'un projet global d'aménagement durable, répondant aux grands défis de l'agglomération.

Le projet de tramway est porté par Brest Métropole Océane (BMO), maître d'ouvrage. Il s'agit d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal regroupant 8 communes sur 220 km<sup>2</sup>, soit 213 545 habitants (dont 70% dans la ville de Brest) et 96 000 emplois (dont 82 % dans la ville de Brest). Brest Métropole Océane est par conséquent une métropole de niveau national, dans la deuxième agglomération de Bretagne. La Communauté urbaine assume la fonction d'Autorité Organisatrice des Transports Urbains, sur un Périmètre des Transports Urbains (PTU) dont les frontières se confondent avec celles de son territoire.

Réussir son financement FEDER



Travailler main dans la main avec l'autorité de gestion  
*Brest Métropole Océane*



# LES



### du SUIVI du projet

- grande interaction entre le porteur de projet et l'autorité de gestion, représentée par la Préfecture du Finistère
- calendrier parfaitement respecté
- excellents indicateurs de suivi

### du MONTAGE du dossier

- forte implication des différents acteurs dès le début du projet
- porteur de projet très professionnel

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : Aymara production

## Campus universitaire GUYANE

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la Guyane  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FOND

Rectorat de la Guyane

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**68 120 000 €**

Montant FEDER obtenu  
**27 160 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Dossier approuvé

### MONTAGE FINANCIER

100% public

### CONTACT

Maud Kuss  
SGAR

Jonglant entre difficultés présentes et potentiels futurs, l'université guyanaise est confrontée à des défis majeurs : une démographie en pleine croissance alors que le taux de chômage est d'ores et déjà élevé et des réformes européennes et nationales à appliquer. Un tel contexte a fait émerger le besoin d'un nouveau pôle universitaire guyanais se déclinant en deux grandes orientations : l'enseignement et la recherche.

Le grand projet « construction d'un campus pouvant accueillir le développement du Pôle universitaire de Guyane » répond aux besoins fondamentaux de la Guyane. Il consiste à construire les infrastructures aptes à accueillir un nouveau campus universitaire sur le site du Trou-Biran à Cayenne. Le campus a été pensé pour faciliter les synergies entre université, établissements de recherches et entreprises.

### Réussir son financement FEDER



Un projet au périmètre clair doté d'une gouvernance cohérente assurant un suivi rigoureux au projet  
*SGAR de la Guyane*



# LES



### du SUIVI du projet

- un projet est plus qu'un simple plan d'investissements
- il requiert un suivi et un reporting rigoureux
- les règles applicables au FEDER peuvent différer de celles requises par certains co-financements nationaux

### du MONTAGE du dossier

- AMO pour la préparation des documents (Annexe XXI et ACA)
- l'analyse coûts-avantages socio-économique pour un campus universitaire était une première : définition d'indicateurs d'impact socio-économiques innovants

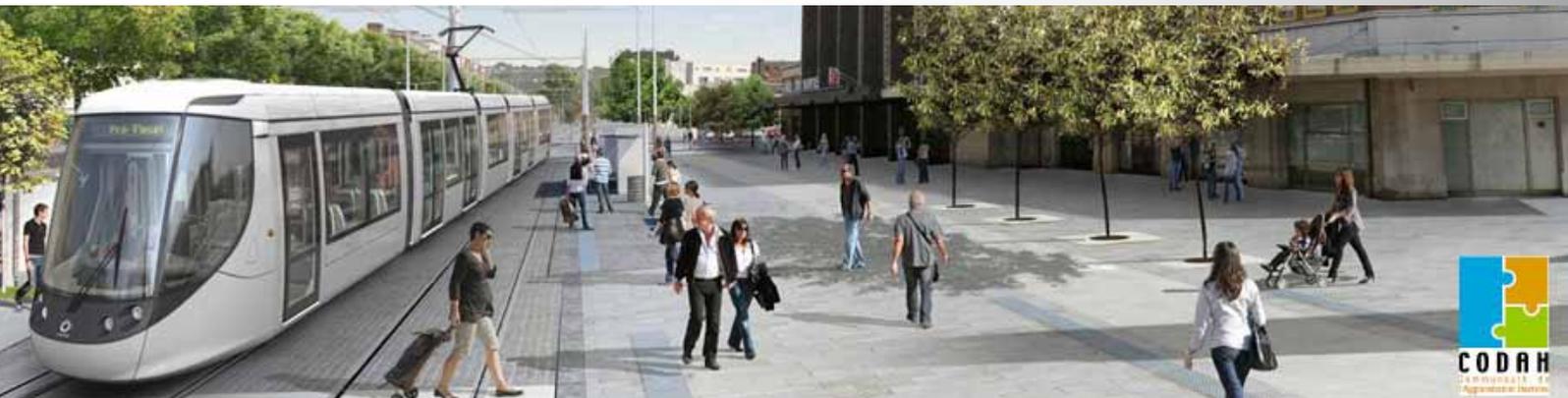
### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)



Cette étude est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : CODAH

## Tramway de l'agglomération havraise (Ligne A) HAUTE - NORMANDIE

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Haute-Normandie - Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FONDS

CODAH – Communauté de l'agglomération havraise

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**249 450 000 €**

Montant FEDER obtenu  
**10 000 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Dossier accepté en avril 2010

### MONTAGE FINANCIER

Partenariat public privé  
Délégation de service public

### CONTACTS

Philippe Antoine  
**DEAL**

Philippe Jano  
**SGAR**

Jean-Sébastien Caboche  
**CODAH**

La première ligne de tramway de l'agglomération havraise a été inaugurée en décembre 2012. La ligne de tramway, longue d'environ 13 km, présente un tracé en « Y » permettant de desservir la ville basse en traversant le centre ville, le quartier de la Gare et de l'Université et les quartiers Norddu Havre.

La ligne prend son origine à la Porte Océane (extrémité Sud-ouest de la ville basse) et traverse le centre-ville en empruntant l'avenue Foch puis le boulevard de Strasbourg en passant par la place de l'Hôtel de Ville.

La communauté de l'agglomération havraise a présenté ce grand projet de tramway comme un outil extraordinaire à la cohésion sociale. Les pôles urbains principaux et secondaires sont ainsi accessibles à l'ensemble des populations du territoire desservi et notamment aux personnes "captives" : les jeunes, les personnes à faibles ressources, les personnes âgées et à mobilité réduite.

Le développement de l'intermodalité et la lutte contre les pollutions atmosphériques font aussi partie des grands enjeux du projet.

Réussir son financement FEDER



Travailler main dans la main avec l'autorité de gestion  
*Communauté de l'agglomération Havraise*



# LES

### du MONTAGE du dossier

- AMO pour la préparation des documents (Annexe XXI et ACA)
- les grands projets de transport sont déjà très cadrés au niveau national (toutes les études sont requises par la procédure nationale)
- très bonne collaboration avec le SGAR pour mieux comprendre les exigences du dossier FEDER



### du SUIVI du projet

- projet très bien documenté
- totale transparence dans la gestion entre le porteur de projet et le gestionnaire délégué

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)
- dépôt officieux du dossier en amont



Cette étude est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : V. Damourette

## Protection et aménagement durable du lido de Sète à Marseillan LANGUEDOC ROUSSILLON

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Languedoc  
Roussillon  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FOND

Communauté d'agglomération du  
bassin de Thau

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**55 110 566 €**

Montant FEDER obtenu  
**8 098 841 €**

Le Bassin de Thau est une zone côtière composée d'un bassin versant de 450 000 km<sup>2</sup>, d'une lagune de 7 500 ha et d'un littoral sablonneux de 30 km de long. En application de la recommandation européenne relative à la mise en œuvre d'une stratégie de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) ainsi que de la politique française de développement et d'aménagement du littoral décidée par le Comité Interministériel du Développement et de l'Aménagement du Territoire (CIADT), le Bassin de Thau a été reconnu site pilote pour un développement équilibré des territoires littoraux le 11 janvier 2005. Le lido de Sète à Marseillan souffre particulièrement des effets de l'érosion côtière.

La plage s'est modifiée (près de 45 ha ont disparu entre 1954 et 2000). La tempête centennale de 1982 a occasionné des dégâts très importants. L'érosion naturelle du trait de côte et la réduction des dépôts sédimenteux par les ouvrages le long du Golfe du Lion sont aggravées par la forte fréquentation du site.

Le grand projet consiste en la réalisation d'un programme opérationnel innovant de travaux visant la protection du lido. La phase terrestre des travaux porte notamment sur la restructuration du cordon dunaire, la création d'accès à la plage et le recul de la route départementale. La phase maritime permettra de fixer le trait de côte avec un rechargement massif de la plage et la mise en place d'un boudin géotextile destiné à atténuer la houle.

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Acceptée

### MONTAGE FINANCIER

100% public

### CONTACTS

Fabienne Ellul  
**SOUS-PRÉFÈTE  
AU LITTORAL**

Dominique Salasse  
Nicole Hérisson  
**THAU  
AGGLOMÉRATION**

Réussir son financement FEDER

Une gouvernance de projet intégrant tous les acteurs

Communauté d'agglomération du bassin de Thau

# LES

### du MONTAGE du dossier

- Gouvernance du projet bénéficiant de la présence d'une Sous-Préfète au littoral
- Travail de communication et d'appropriation de la part de l'ensemble des acteurs



### du SUIVI du projet

- une excellente collaboration entre l'autorité de gestion et le porteur de projet
- mise en place d'une équipe de gestion de projet très professionnelle

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)
- prise en compte par la DG Regio de la spécificité du projet



Cette étude est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013

Crédits photos : Foto-Ruhrgebiet

## Num'Hér@ult LANGUEDOC ROUSSILLON

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Languedoc-Roussillon  
Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FOND

Département de l'Hérault

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**82 097 964 €**

Montant FEDER obtenu  
**7 414 587 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Approuvée en avril 2009

### MONTAGE FINANCIER

Délégation de service public

### CONTACTS

Philippe Mathonnet  
**CHARGÉ DE MISSION  
EUROPE**

Christophe Trouillet  
Porteur de projet  
**CONSEIL GÉNÉRAL  
HÉRAULT**

L'infrastructure déployée, mise à disposition de tous les opérateurs sans exclusive, servira à la fois de réseau de collecte et de desserte des flux de télécommunications depuis la desserte terminale des usagers finaux jusqu'aux réseaux de transport longue distance traversant l'Hérault.

Les 343 communes du département sont couvertes par la technologie radio WiFiMax qui autorise des offres d'accès pouvant aller jusqu'à 6 Mbps. L'architecture du réseau est constituée d'un réseau de collecte, raccordé aux points de présence des opérateurs et aux réseaux de transport longue distance, et d'un réseau de desserte à haut débit.

Elle utilise pour ce faire les technologies suivantes :

- pour le réseau de collecte : fibres optiques et faisceaux hertziens ;
- pour le réseau de desserte : fibres optiques, technologie filaire DSL et technologie hertzienne WiFiMax.

Le cœur de réseau est constitué de fibres optiques, technologie la plus pérenne et la plus performante en terme de haut débit, le réseau de desserte s'appuyant, pour des raisons économiques, sur les technologies DSL et WIMAX qui sont complémentaires en terme de couverture territoriale.

Réussir son financement FEDER



Avoir une vision claire de son projet et bien la défendre

Département de l'Hérault



# LES

### du MONTAGE du dossier

- un des premiers dossiers numériques en France
- il a permis de clarifier plusieurs questions facilitant l'instruction du dossier



### du SUIVI du projet

- délégation de service public bien documentée
- équipe projet professionnelle défendant ses positions avec beaucoup de conviction.

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)
- ces échanges ont permis de clarifier une série de questions sur les projets numériques en France



Cette étude est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : La voix du Nord

## Alphaglass NORD PAS DE CALAIS

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Nord -  
Pas-de-Calais  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)  
Conseil régional Nord -  
Pas-de-Calais

### BENEFICIAIRE DES FOND

Alphaglass SAS

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**50 000 000 €**

Montant FEDER obtenu  
**2 800 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Dossier programmé en février 2011

### MONTAGE FINANCIER

Privé

### CONTACTS

Jean-Pierre Debuiche  
**CONSEIL RÉGIONAL  
PROJET ENTREPRISE**

Caroline Descamps  
Véronique Devulder  
**SGAR**

Le projet Alphaglass est un grand projet d'investissement productif conduit en Nord - Pas-de-Calais.

Il consiste essentiellement en la construction d'une usine de fabrication de bouteilles de verre, composée principalement d'un four de fusion de verre, des machines de formage, de machines de tri et d'inspection et de robots de palettisation et de housage de palettes.

Les bouteilles fabriquées par Alphaglass sont des bouteilles et carafes en verre haut de gamme destinées aux vins et spiritueux de luxe. Le projet Alphaglass, répondant principalement à un besoin de développement de capacité de production de Saverglass, a été également l'occasion de mettre en place des techniques industrielles particulièrement innovantes et prometteuses.

Le projet passera par la création d'une nouvelle société, Alphaglass SAS (en tant que filiale de Saverglass).

Réussir son financement FEDER



Être patient  
*Alphaglass*



# LES

### du MONTAGE du dossier

- analyse financière de qualité
- équipe projet très professionnelle
- bon appui du Conseil régional chargé de l'instruction et de l'opération dans le cadre d'une subvention globale

### du SUIVI du projet

- très bonne coopération entre le Conseil régional, service instructeur, et l'autorité de gestion



### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR et par le Conseil régional (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)
- bonne compréhension de la part de la DG Regio de l'enjeu de cet investissement productif



# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : Sanaa architecte

## Implantation du musée Louvre-Lens NORD PAS DE CALAIS

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Nord -  
Pas-de-Calais  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FOND

Conseil régional Nord - Pas-de-  
Calais

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**130 000 634 €**

Montant FEDER obtenu  
**35 030 453 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Opération programmée en  
septembre 2012

### MONTAGE FINANCIER

100% public

### CONTACTS

Caroline Descamps  
Véronique Devulder  
SGAR

L'implantation dans les régions françaises d'établissements pour l'exposition de collections des grands musées nationaux constitue l'un des principaux aspects de la politique du ministère de la culture. En décembre 2004, à la suite d'une procédure de consultation et après examen des propositions de six villes candidates, le Premier Ministre a désigné la ville de Lens comme lieu d'implantation du premier établissement du musée du Louvre en région. L'implantation du Louvre à Lens répond également au souhait d'offrir un meilleur accès aux collections existantes et d'aller à la rencontre des publics.

L'infrastructure comprend différents corps de bâtiment : 1) **la scène** : accueille un grand auditorium de plus de 300 places ainsi que le hall d'accueil : grand carré de 68 m par 58 m (près de 4 000 m<sup>2</sup>), qui regroupe les principaux espaces d'accueil du musée ; 2) **le hall d'exposition temporaire** 1765m<sup>2</sup> ; 3) **le hall d'accueil - les coulisses** 1310m<sup>2</sup> décomposé en un espace découverte de 500m<sup>2</sup>, le hall du centre de ressources 160m<sup>2</sup>, les réserves visitables 1040m<sup>2</sup> et les espaces de travail et de restauration ; 4) **la galerie du temps** et présentations renouvelées 4000m<sup>2</sup> ; 5) **le pavillon de verre** 975m<sup>2</sup>.

### Réussir son financement FEDER



Travailler en partenariat avec tous les acteurs concernés le plus  
en amont possible de la procédure

*Région Nord - Pas-de-Calais*



## LES

### du MONTAGE du dossier

- AMO pour la préparation des documents (Annexe XXI et ACA)
- un dossier pris très en amont par les équipes
- formation d'une équipe projet très professionnelle



### du SUIVI du projet

- très bonne interaction entre le porteur de projet et l'autorité de gestion.

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)



# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : JÄNNICK Jérémy

## Tramway de Valenciennes – Phase 2 NORD PAS DE CALAIS

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Nord  
Pas-de-Calais  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FOND

Syndicat Intercommunal pour les  
Transports Urbains de la région de  
Valenciennes

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**87 783 853 €**

Montant FEDER obtenu  
**7 500 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Opération programmée en février  
2009

### MONTAGE FINANCIER

100% public

### CONTACTS

Caroline Descamps  
**SGAR**

Hervé Maillard  
**SITURV**

Stéphane Andréani  
**DREAL**



Le projet est dénommé « TRANSVILLES »  
consiste en la mise en place d'un réseau de  
transports collectifs hiérarchisé sur le périmètre  
des transports urbains de la région de Valen-  
ciennes, permettant un accroissement de la  
qualité et de la quantité de l'offre.

Le FEDER sollicité au titre de la phase 2 du  
projet (objet de l'illustration) participe au finan-  
cement de la construction du tramway entre  
Dutemple et Denain, prolongeant la ligne  
actuellement en service.

Ce prolongement d'une longueur de 8.6 km  
desservira les communes de : La Sentinelle,  
Hérin, Oisy, Denain, et permettra un redéploi-  
ment du réseau d'autobus sur le Denaisis.

7 nouvelles stations permettront la desserte de  
ces communes. Une dernière station permettra  
la desserte de la future zone d'activités du  
plateau d'Hérin, elle sera positionnée de façon à  
répondre au mieux aux besoins de déplace-  
ments des futurs salariés.

Il est à noter que la phase 3 de ce projet a égale-  
ment reçu un financement FEDER, pour un  
montant de 2 500 000 €, et permettra de réaliser  
la liaison entre Anzin et Vieux-Condé. »

### Réussir son financement FEDER



Travailler en partenariat avec tous les acteurs concernés le plus  
en amont possible de la procédure  
**DREAL**



## LES

### du MONTAGE du dossier

- AMO pour la préparation des documents (annexe XXI et ACA)
- les projets de transport sont déjà bien cadrés dans le cadre de la réglementation CERTU
- les équipes menant les grands projets de transport sont habituées aux dossiers de ce type



### du SUIVI du projet

- projet très bien documenté car la procédure nationale pour les projets de transport est très cadrée
- bonne gestion des audits CICC (préparation en amont et mobilisation du personnel)

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)

# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : Dorfmeister

## Viavil NORD PAS DE CALAIS

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Nord  
Pas-de-Calais  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FOND

Syndicat mixte Val de Sambre

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**74 153 111 €**

Montant FEDER obtenu  
**9 700 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Opération programmée en février  
2011

### MONTAGE FINANCIER

Délégation de service public  
100% public

### CONTACTS

Caroline Descamps  
SGAR

Stéphane Andréani  
DREAL

Le projet VIAVIL porte sur la création d'une voirie réservée à la circulation des bus de 8,4 km dont 6,5 km en site propre intégral et 1,8 km de site banalisé. Il relie les communes de Maubeuge et Louvroil. Il est porté par le syndicat mixte Val de Sambre dont le périmètre regroupe celui de 28 communes.

Le projet Viavil se fonde sur l'idée que l'attractivité et le dynamisme d'un territoire passe par un système de transports collectifs performant répondant à des problématiques de mobilité, d'inclusion sociale et territoriale, d'aménagement et de développement durable.

Viavil est un site propre routier réservé aux transports en commun, équipé de stations accessibles et équipées pour l'information en temps réel des voyageurs et d'un système de feux régulant et priorisant les transports en commun aux intersections.

Le tracé du Viavil a été étudié pour maximiser la desserte d'importants pôles d'emploi, de services et de population ainsi que des espaces majeurs de projets urbains dans les différentes communes de l'agglomération.

### Réussir son financement FEDER



Travailler en partenariat avec tous les acteurs concernés le plus  
en amont possible de la procédure  
DREAL



## LES

### du MONTAGE du dossier

- AMO pour la préparation des documents (Annexe XXI et ACA)
- les exigences du dossier grand-projet ont permis de clarifier et de structurer le projet



### du SUIVI du projet

- projet très bien documenté car la procédure nationale pour les projets de transport est très cadrée
- bonne gestion des audits CICC (préparation en amont et mobilisation du personnel)

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)



# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : GPM La Rochelle

## Extension du port maritime de La Rochelle POITOU - CHARENTES

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région  
Poitou-Charentes  
Secrétariat général pour les affaires  
régionales (SGAR)

### BENEFICIAIRE DES FONDS

Grand port maritime de la Rochelle

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**61 788 453 €**

Montant FEDER obtenu  
**7 091 599 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Opération programmée en janvier  
2011

Le grand port maritime de la Rochelle (GPMLR) fonctionne à pleine capacité, et n'est plus en mesure de développer ses activités existantes, ni de se diversifier pour capter les flux des marchandises porteuses. La réponse aux enjeux stratégiques prend la forme d'une modernisation de ses infrastructures portuaires. Le grand projet d'infrastructure (GPI) du GPMLR se compose de 6 opérations d'aménagement interdépendantes : aménagement du terminal de l'Anse Saint-Marc ;

aménagement du terre-plein de la Repentie ; sécurisation du réseau ferré portuaire ; déroctage des accès nautiques ; construction du 2e quai de l'Anse Saint-Marc ; aménagement du quai nord du bassin à flot.

Le plan de développement stratégique dans lequel s'inscrit ce projet a pour objectifs majeurs de faciliter le report du transport de fret routier vers les modes maritimes et ferroviaires, et accompagner le développement économique régional en proposant des solutions alternatives et durables pour le fret de proximité.

### Réussir son financement FEDER

Intégrer l'ensemble de ses investissements dans une logique de projet  
*Grand port maritime de la Rochelle*

### CONTACTS

Elodie Bacquet  
**GRAND PORT**

Nicole Sarlat  
David Zanardelli  
**DREAL**

Hervé Menard  
Michel Guillou  
**SGAR**

# LES

### du MONTAGE du dossier

- équipe projet très professionnelle  
AMO pour la préparation des documents  
(Annexe XXI et ACA)

### du SUIVI du projet

- projet très bien documenté  
- forte coopération entre le porteur de projet et  
l'autorité de gestion

### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE  
organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)



# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédits photos : 2012 - Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement

## Haut/ Très haut débit - Ardèche Drôme Numérique RHÔNE - ALPES

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Rhône-Alpes

### BENEFICIAIRE DES FONDs

Syndicat mixte  
Ardèche-Drôme-Numérique

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**122 999 260 €**

Montant FEDER obtenu  
**14 000 000 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Dossier accepté en août 2010

### MONTAGE FINANCIER

PPP  
Contrat de partenariat

Le projet prévoit la mise en œuvre d'un réseau de communications électroniques haut et très haut débit offrant de multiples capacités de transport qui permettront d'améliorer la fourniture des services numériques sur les départements de l'Ardèche et de la Drôme. Le périmètre du projet recouvre 708 communes réparties sur 12 059 km<sup>2</sup>. Orienté à la fois en direction des publics résidentiels, des établissements publics et des entreprises, il constitue une réponse à la situation déficitaire du haut et très haut débit de ce territoire.

Le réseau interdépartemental, constitué de plus de 2000 km d'infrastructures fibres optiques, est prévu pour raccorder les principaux bassins de vie et bassins d'activité sur les zones denses et moins denses du territoire. L'infrastructure fédératrice sur fibre optique est complétée d'équipements hertziens.

Il s'agit de connecter en fibre optique des points permettant : le dégroupage de la boucle locale cuivre pour les services DSL, le fibrage de zones et bâtiments économiques et résidentiels pour des offres FTTx, la couverture sans fil de territoires non accessibles par des réseaux fixes.

### Réussir son financement FEDER

Intégrer l'ensemble des parties prenantes dans la gouvernance du projet et communiquer de la manière la plus transparente possible

*Ardèche Drôme Numérique*

### CONTACTS

Sylvain Valayer  
ADN

Jérôme Granger  
Isabelle Soriano  
RÉGION  
RHÔNE ALPES

# LES

#### du MONTAGE du dossier

- très bonne gouvernance de projet en intégrant deux départements et la Région dès le début du projet
- coopération dynamique entre le porteur de projet et le gestionnaire délégué.

#### du SUIVI du projet

- projet très bien documenté
- totale transparence dans la gestion entre le porteur de projet et le gestionnaire délégué.

#### de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)



# LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



## Station d'épuration du Grand Prado LA RÉUNION

### AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Réunion

### BENEFICIAIRE DES FONDS

CINOR – Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

### INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement  
**105 935 484 €**

Montant FEDER obtenu  
**25 963 550 €**

### ETAT DE LA CANDIDATURE

Dossier accepté en octobre 2012

### MONTAGE FINANCIER

Partenariat public privé  
Délégation de service public

### CONTACTS

Jean-Marc Laurent  
CINOR

Jean-François Apaya  
Patrick Nativel  
AGILE

La CINOR, communauté d'agglomération, a en charge la gestion de l'assainissement des communes membres, Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne.

La CINOR a décidé une remise à niveau de l'ensemble de son système d'assainissement, afin de respecter la réglementation européenne relative à l'assainissement (Directive européenne « eaux résiduaires urbaines » 91/271/CEE du 21 mai 1991).

Le projet, dit du « Grand Prado » en référence au nom du site d'implantation, concerne la construction d'une station d'épuration (« STEP »), des installations de traitement des boues d'épuration pour leur valorisation, et de l'ensemble des équipements qui permettront de la connecter aux réseaux de collecte des eaux usées de Saint-Denis et Sainte-Marie et de rejeter les effluents traités.

### Réussir son financement FEDER



Prendre la problématique GP comme une composante à part entière du projet et l'intégrer dans les coûts (300 000 €) et dans les plannings du projet (18 mois)



*AGILE Réunion - Station d'épuration du Grand Prado*

# LES



### du SUIVI du projet

- reporting trimestriel a été mis en place
- la certification des dépenses et le contrôle de l'éligibilité ont été confiés à un auditeur externe qui a fait un audit tout au long du projet.
- les risques d'inéligibilité et leur impact sur la subvention européenne ont été délégués au concessionnaire

### du MONTAGE du dossier

- faire appel à un cabinet spécialisé qui maîtrise le jargon européen et les contacts avec Bruxelles
- le montage du grand-projet a été intégré dans le dossier de consultation de la DSP et c'est le concessionnaire qui était en charge du dossier

### de l'INSTRUCTION

- les échanges informels avec la CE (+/- 10 visioconférence et 1 déplacement à Bruxelles)
- les échanges constructifs avec l'Agile et la Datar (CGET)
- la prise en compte des questions d'aides d'état

